

République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

53/11-09-2025 Objet : Avenant n°2 au lot 7 : électricité, société ATEC

Le montant du marché de base avait été fixé à 38 924.44 € HT concernant le lot 7 : électricité. Il est porté à 39 486.42 € à la suite de l'avenant financier n°01. La commune a demandé une solution d'éclairage pour l'extérieur du bâtiment, l'entreprise a proposé plusieurs solutions et la commune a retenu l'installation de 6 appliques extérieures led Abridor. Les hublots présents sur site resteront à la maîtrise d'ouvrage. En conséquence, le montant du marché est augmenté de 1 101.00 € HT suivant devis de l'entreprise. Le marché est porté à la somme de 40 587.42 € HT avec une TVA à 20%, le montant du marché est donc de 48 704.90 € TTC. Soit une augmentation de 4.27 % par rapport au marché initial.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 1 voix contre,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au lot 7 électricité de la société ATEC.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12 /15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

54/11-09-2025 Objet : Renouvellement du contrat avec MyPérischool

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y aurait lieu de renouveler pour 3 ans le contrat de maintenance MyPérischool (logiciel d'inscription cantine et garderie) d'un montant de 2 866.80€ par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de renouveler pour 3 ans le contrat de maintenance MyPérischool d'un montant de 2 866.80€ par an.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

55/11-09-2025 Objet : Passage de 20h à 25h d'un agent contractuel du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025

Un adjoint technique à 25h semaine est en arrêt maladie. Afin d'assurer la continuité des services, Monsieur le Maire a recruté un contractuel de septembre à décembre 2025 à 20h semaine.

Il propose aussi d'augmenter les heures d'un contractuel adjoint technique déjà en poste de 20h à 25h de septembre à décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de modifier le contrat horaire d'un contractuel déjà en poste de 20h à 25h du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

56/11-09-2025 Objet : Renouvellement du bail de terre de Mr Lefebvre Hubert parcelle ZD22

Le bail de terre de Mr Lefebvre Hubert pour la parcelle ZD22 arrive à échéance au 30 novembre 2025. Il y a donc lieu de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de renouveler le bail de terre à Mr Lefebvre Hubert pour la parcelle ZD22 Le Wesquedal d'une surface de 2ha 73a 99ca à compter du 1^{er} décembre 2025 pour une durée de 9 années soit jusqu'au 30 novembre 2034 avec un fermage correspondant à 6.5 quintaux l'hectare actualisé chaque année selon l'indice des fermages.
Loyer de référence 2025 : 434.41€.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

57/11-09-2025 Objet : Renouvellement du bail de terre de Mr Delplanque Benoît parcelle ZN20

Le bail de terre de Mr Delplanque Benoît pour la parcelle ZN20 arrive à échéance au 24 novembre 2026. Il y a donc lieu de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de renouveler le bail de terre à Mr Delplanque Benoît pour la parcelle ZN20 Le Long Bas Coeur d'une surface de 2ha 51a 82ca à compter du 25 novembre 2026 pour une durée de 9 années soit jusqu'au 24 novembre 2035 avec un fermage correspondant à 6.5 quintaux l'hectare actualisé chaque année selon l'indice des fermages.
Loyer de référence 2025 : 399.26€.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDépartement

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

58/11-09-2025 Objet : Révision des tarifs de location du matériel de la salle des fêtes

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y aurait lieu de revoir les tarifs de location du matériel de la salle des fêtes car la trésorerie n'accepte pas les titres de recettes inférieurs à 10€.

Oui l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte

- *De louer le matériel de la salle des fêtes uniquement aux habitants de la commune.*
- *Des tarifs suivants :*

	<i>Location tables + chaises + vaisselles</i>	<i>location tables et/ou chaises ou vaisselles</i>
<i>Jusqu'à 30 personnes</i>	<i>30 €</i>	<i>15 €</i>
<i>Jusqu'à 40 personnes</i>	<i>40 €</i>	<i>20 €</i>
<i>Jusqu'à 50 personnes</i>	<i>50 €</i>	<i>25 €</i>
<i>Supérieur à 50 personnes</i>	<i>location de la salle des fêtes</i>	

- *Casse*

- *Nettoyage : 20€ par heure par agent*
 - *Livraison et reprise du matériel : 20 €*
 - *Matériel donné gratuitement aux associations*
 - *Matériel donné gratuitement aux commerçants lors des fêtes locales.*
-
- *D'appliquer ces tarifs aux nouvelles réservations de la salle à compter de la date de la délibération.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Saint-Genès-sur-Mer" and "16120".

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

59/11-09-2025 Objet : DM5 au budget primitif communal 2025

Monsieur le Maire explique qu'en raison du prêt relais auprès de la Banque Postale pour le terrain préempté, il y aurait lieu d'effectuer une décision modificative afin d'augmenter de 4 000 € le montant prévu pour les intérêts au compte 66111.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte la décision modificative au budget primitif communal 2025 suivante :
 - o Fonctionnement dépenses :
 - o Compte 615221 : Entretien bâtiments publics : - 2 000€
 - o Compte 6574840 : Aides primo accédants : - 2 000€
 - o Compte 66111 : Intérêts : + 4 000€

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

60/11-09-2025 Objet : Tarif des accompagnants au repas des aînés

Le repas des aînés est organisé le 2 novembre 2025 pour les habitants à partir de 60 ans. Le traiteur retenu est « Papillandises » avec un menu à 43€ par personne.

Il y aurait lieu de prévoir la somme réclamée aux accompagnants des personnes invitées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide du tarif de 45€ pour les accompagnants au repas des aînés.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



A circular blue stamp of the Commune de Tournehem-sur-la-Hem is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'COMMUNE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM' and '1911'.

République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

61/11-09-2025 Objet : cadeaux aux doyens lors du repas des aînés

Lors du repas des aînés du 2 novembre 2025, un cadeau sera offert aux doyens de l'assemblée. Il y a donc lieu de délibérer sur le montant du cadeau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'offrir un panier garni de 30€ aux 2 doyens de l'assemblée lors du repas des aînés.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

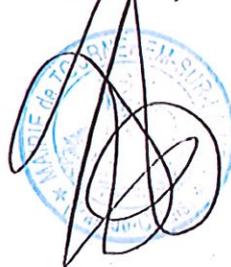
62/11-09-2025 Objet : Cadeaux de fin d'année pour le personnel communal

Chaque année la municipalité offre un pot de fin d'année ainsi que des cadeaux au personnel communal. Il y a donc lieu de délibérer sur le montant des cadeaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'offrir pour le Noël du personnel communal une carte cadeaux de 50€, une bouteille de pétillant et une boîte de chocolat.

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

63/11-09-2025 Objet : Avenant au bail de location du logement de Mme Ovion Martine

Madame OVION Martine habite depuis 2001 dans le logement communal 1 Rue de l'Eglise. Le bail a été signé à cette époque par Mr et Mme OVION Michel. Monsieur OVION étant décédé, il y aurait lieu de modifier le bail initial en le mettant au nom de Madame OVION Martine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- De modifier le bail de location du logement communal 1 Rue de l'Eglise au nom de Madame OVION Martine.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul

République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

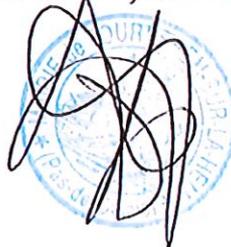
64/11-09-2025 Objet : Avenant au bail de location du logement de Mme Ovion Vanessa

Madame OVION Vanessa habite depuis 2008 dans le logement communal 65 Rue de Broukerque. Le bail a été signé à cette époque par Mr CAFFET Aurélien et Mme OVION Vanessa. Monsieur CAFFET n'habitait plus dans ce logement, il y aurait lieu de modifier le bail initial en le mettant au nom de Madame OVION Vanessa.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- De modifier le bail de location du logement communal 65 Rue de Broukerque au nom de Madame OVION Vanessa.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 septembre 2025 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel, BAL Honorine, JACQUART Hélène, non excusés,

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur BAL Julien est élu secrétaire de séance.

Séance

11 septembre 2025

N° délibération

65/11-09-2025 Objet : Transfert des locaux de la mairie

Les travaux de rénovation de la future mairie s'achèvent, il y aurait donc lieu de délocaliser la salle des mariages et de réunion de conseil municipal dans les nouveaux locaux au 1 Place Comtesse Mahaut d'Artois à partir du 12 septembre 2025.

Le secrétariat déménagera dès que tous les équipements informatiques et internet seront opérationnels.

Le bureau de vote n°1 sera quant à lui délocalisé dans les nouveaux locaux à compter du 01 janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer :

- La salle des mariages et de réunion de conseil municipal dans les locaux de la nouvelle mairie au 1 Place Comtesse Mahaut d'Artois à compter du 12 septembre 2025.*
- Le secrétariat dès que tous les équipements informatiques et internet seront opérationnels.*
- Le bureau de vote n°1 dans les nouveaux locaux à compter du 01 janvier 2026*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



